AHHA
REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRASG2CG

DECRET N° 2017- 357 du 19 juillet 2017

accordant la nationalité béninoise à Monsieur **Jean André Maurice DUMONTEIL**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;

Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n°272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité dahoméenne ;

Vu le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;

Vu le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Vu le décret n°2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu la requête en date à Porto-Novo du 30 juillet 2010 de Monsieur Jean André Maurice DUMONTEIL et l'ensemble des pièces produites ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 juillet 2017,

D E C R E T E :

Article 1er: La nationalité béninoise est accordée à Monsieur **Jean André Maurice DUMONTEIL** né le 15 juin 1957 à Felletin (France), fils de Michel Joseph Albert DUMONTEIL et de Madeleine Félicie Marthe BERNARD.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature et qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 juillet 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Aurélien AGBENONCI

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,

Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; SGG : 2 ; MAEC : 2 ; MJL : 8 ; Autres Ministères : 19 ; Intéressé : 1 ; JORB : 1.